

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 66 A/9 SOUTH CARTE

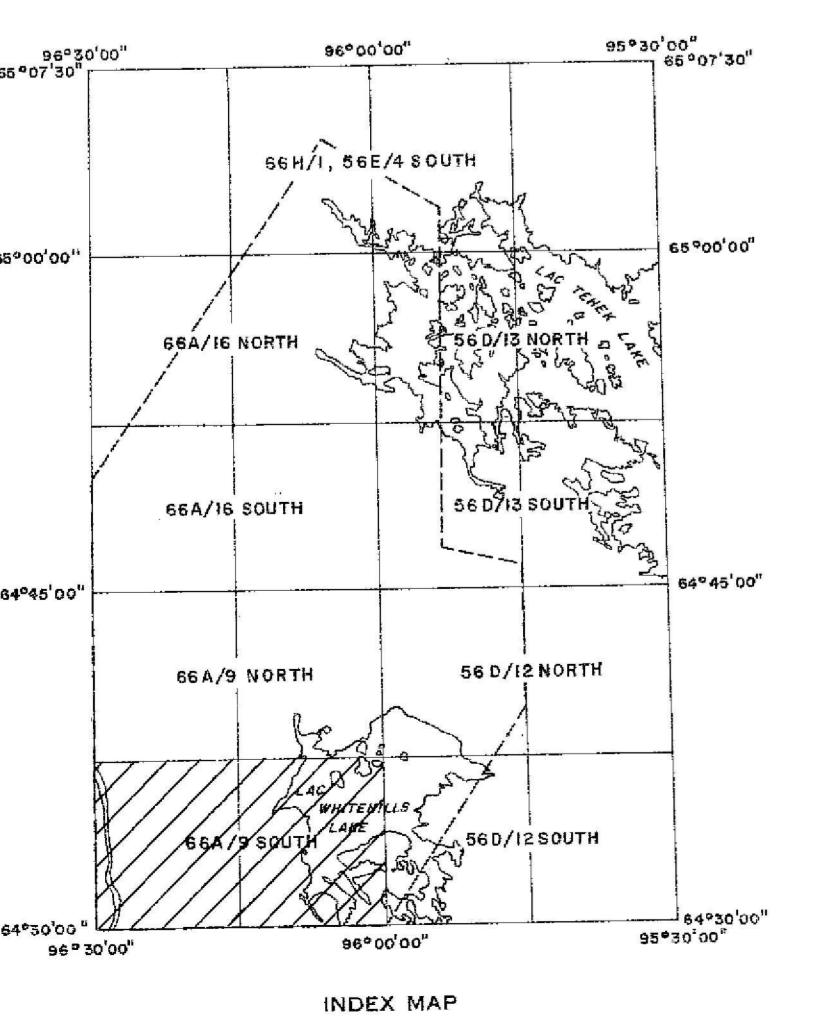
NORTHWEST TERRITORIES
TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DISTRICT OF KEENWATIN DISTRICT DE KEENWATIN

SCALE 1:20,000 ÉCHELLE 1:20,000



Contribution to Canada-Northwest Territories
Mineral Development Subsidary Agreement 1987
Et contribution à l'accord de subvention
pour le développement minier
Entre le Gouvernement du Canada et les
Gouvernements des Territoires du Nord-Ouest
et du Yukon en vertu de l'Accord de
partenariat économique 1987-1991, dans le cadre de l'Entente
de développement économique. Travaux subventionnés par la
Commission géologique du Canada.



ISOMAGNETIC LINES (oblique total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(oblique totale du champ total)

| | | |
|--|-------|-------|
| 200 gamma | | 200 |
| 10 gamma | | 100 |
| 5 gamma | | 50 |
| 2 gamma | | 20 |
| Magnetic dip isopleth | | |
| Depression magnetic | | |
| High magnetic | | |
| Light oblique | | |
| Altitude of view | | |
| 1 gamma = 10 ⁻⁴ Tesla or 10 ⁻⁵ Gauss | | |
| 1 gamma = 10 ⁻⁴ Tesla or 10 ⁻⁵ Gauss | | |

This map was compiled from data acquired by Kenting Earth Sciences International Ltd. during an aeromagnetic, gradiometer survey using a Piper Navajo aircraft (registration C-FPRV), two 0.020 gamma resolution self-orienting cesium vapour magnetometers are mounted in the twin tail booms of the survey aircraft and are vertically supported by 1.83 metres. The survey operations were carried out during July 1988, at a flight altitude of 1500 metres above terrain. The average flight line spacing was 300m. Control lines were flown at an average spacing of 50m. Dipmeter navigation data tied to film. Radial coverage from a vertically mounted 30cm camera established the flight path of the survey aircraft. Satellite navigation data (GPS) were used where available, especially over large bodies of water.

The data processing and gridding was carried out by Geoterm Ltd. Gridding was done by Kenting Earth Sciences International Ltd. After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines were established and the differences in their magnetic values are compared and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50m grid and contoured. No regional correction was made for the Earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50,000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des données acquises durant un levé aéromagnétique et gradiométrique effectué par Kenting Earth Sciences International Ltd. au moyen d'un avion du type Piper Navajo, immatriculé C-FPRV. Deux magnétomètres à vapeur de césium auto-orientés d'une résolution de 0,020 gamma sont montés dans les deux booms arrière de l'avion et sont verticalement soutenus d'une distance de 1,83 m. Les opérations de levé ont été effectuées durant le mois de juillet 1988, à une altitude de 1500 m au-dessus du terrain. L'écartement moyen des lignes de vol était de 300 m. Les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 50 m. Les données de navigation par effet Doppler ont été utilisées pour le recouvrement des repères au sol. Les données de navigation par satellite (GPS) ont été utilisées, surtout au-dessus de grandes étendues d'eau.

Le traitement des données et la grille ont été réalisés par Geoterm Ltd. Les données de levé ont été corrigées et les intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été établies. Les différences de leurs valeurs magnétiques ont été vérifiées manuellement et les données ont été comparées et vérifiées manuellement pour obtenir le réseau de niveau. Ensuite, les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur ont été interpolées sur une grille de 50 m. Aucune correction régionale n'a été effectuée pour le champ magnétique terrestre. Les données de cette carte ont été compilées à partir d'une carte topographique 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Les données de levé utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de la reproduction des données.